



Convocation Assemblée Générale Extraordinaire Électronique

Consultation et vote en ligne du 26 au 28 juin 2020

Dans le contexte actuel de crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19, le Conseil d'Administration du Ploërmel Handball Club ne souhaite pas mettre en péril la santé de ses licenciés, supporters, amis et partenaires, ainsi que de leurs proches. Il se plie aussi à la réglementation nationale en vigueur sur les rassemblements de personnes.

Ainsi, ne pouvant tenir dans de bonnes conditions l'Assemblée Générale ordinaire et annuelle de fin de saison avant l'été, il a été choisi d'organiser en premier lieu une AG extraordinaire via une consultation en ligne des licenciés sur les décisions les plus urgentes. L'AG ordinaire est quant à elle repoussée à la rentrée et devra se tenir avant le 13 septembre 2020.

Ordre du Jour

I - Bilan Financier 2019/2020

II - Budget prévisionnel 2020/2021

III - Tarifications Licences 2020/2021

IV - Motion :

« L'Assemblée Générale prolonge provisoirement le mandat du Conseil d'Administration du Ploërmel Handball Club actuellement en place, et ceci jusqu'à la prochaine tenue d'élections à l'AG ordinaire devant se dérouler au plus tard le 13 septembre 2020. Elle l'autorise jusque-là à organiser la continuité des activités du club, en prenant s'il le faut toutes décisions qui seraient nécessitées par l'intérêt général. »

Les votes en ligne de cette AG Extraordinaire seront ouverts du vendredi 26 juin 2020 à 09h00, jusqu'au dimanche 28 juin à 20h00. Les résultats seront rendus publique avant le 1^{er} juillet 2020.

Selon l'article 13 des statuts du PHC, portant sur l'AG Extraordinaire : « Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents ». Dans ce cas exceptionnel nous comprendrons le terme « membres présents » par « adhérents participants à la consultation ».

Comptant sur votre participation,

Eric Scherperel, Président, et le Conseil d'Administration du PHC